

DROIT – TEST 4

Démocratie, chambres législatives et droits fondamentaux

Nom : _____

Prénom : _____

Date : _____

Total : _____ / 30 points

1 Citez au moins 3 différences entre le Conseil national et le Conseil des États. /3 pts

2 Citez au moins 2 similitudes entre le Conseil national et le Conseil des États. /2 pts

3 Expliquez la différence entre une initiative populaire et un référendum facultatif. /4 pts

4 Qu'est-ce qu'un référendum obligatoire ? Dans quels cas est-il nécessaire ? /3 pts

5 Nommez les trois formes de démocratie et expliquez brièvement chacune. /3 pts

6 Quel est le régime démocratique de la Suisse ? Justifiez. /2 pts

7 Citez au moins 3 droits fondamentaux garantis par la Constitution fédérale suisse. /3 pts

8 Citez au moins 3 droits de l'Homme (CEDH ou Déclaration universelle). /3 pts

9 QCM – Combien de personnes ont le droit de vote en Suisse (environ) ? /1 pt

- a) 9,1 millions
- b) 7,5 millions
- c) 5,6 millions
- d) 2,6 millions

10 QCM – Depuis quelle année l'initiative populaire existe-t-elle au niveau fédéral ? /1 pt

- a) 1848
- b) 1874
- c) 1891
- d) 1971

11 QCM – Quel organisme a Alain Berset comme secrétaire général et promeut les droits de l'homme en Europe ? /1 pt

- a) L'ONU
- b) L'OTAN
- c) Le Conseil de l'Europe
- d) L'Union européenne

12 QCM – Quel taux de participation moyen observe-t-on aux votations fédérales ? /1 pt

- a) Environ 25%
- b) Environ 46%
- c) Environ 65%
- d) Environ 80%